

SOFIDE S.A

Société Financière de
Développement



Moteur de
Développement
en République
Démocratique
du Congo.

2025

RAPPORT PILIER III

Juin 2026

Attestation de conformité

Je soussigné, Alphonse Guy RAMAZANI BARUANI KIMBWAKA, Président du Conseil d'Administration de la Société Financière de Développement, SOFIDE S.A. en sigle, atteste, par la présente et pour le compte du Conseil d'Administration, que le rapport pilier III de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été établi conformément aux procédures de contrôle interne de l'institution.

Fait à Kinshasa, le 15 mai 2025

Alphonse Guy RAMAZANI BARUANI KIMBWAKA

TABLE DES MATIERES

ATTESTATION DE CONFORMITE	1
TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	3
I. INFORMATIONS QUALITATIVES	4
I.1. Gouvernance de la SOFIDE S.A.....	4
I.1.1. Brève présentation de la SOFIDE S.A.	4
I.1.2. Organes de la SOFIDE S.A.....	7
I.2. Ressources humaines et politique sociale	11
I.2.1. Effectif du personnel SOFIDE	11
I.2.2. Politique Sociale de la SOFIDE S.A.	12
I.3. Politique commerciale de l'entreprise	14
I.4. Gestion du risque dans l'entreprise.....	15
II. INFORMATIONS QUANTITATIVES.....	16
II.1. Etats financiers de la SOFIDE S.A.....	16
II.2. Quelques indicateurs financiers	21
ANNEXE : QUALITE DU PORTEFEUILLE.....	23

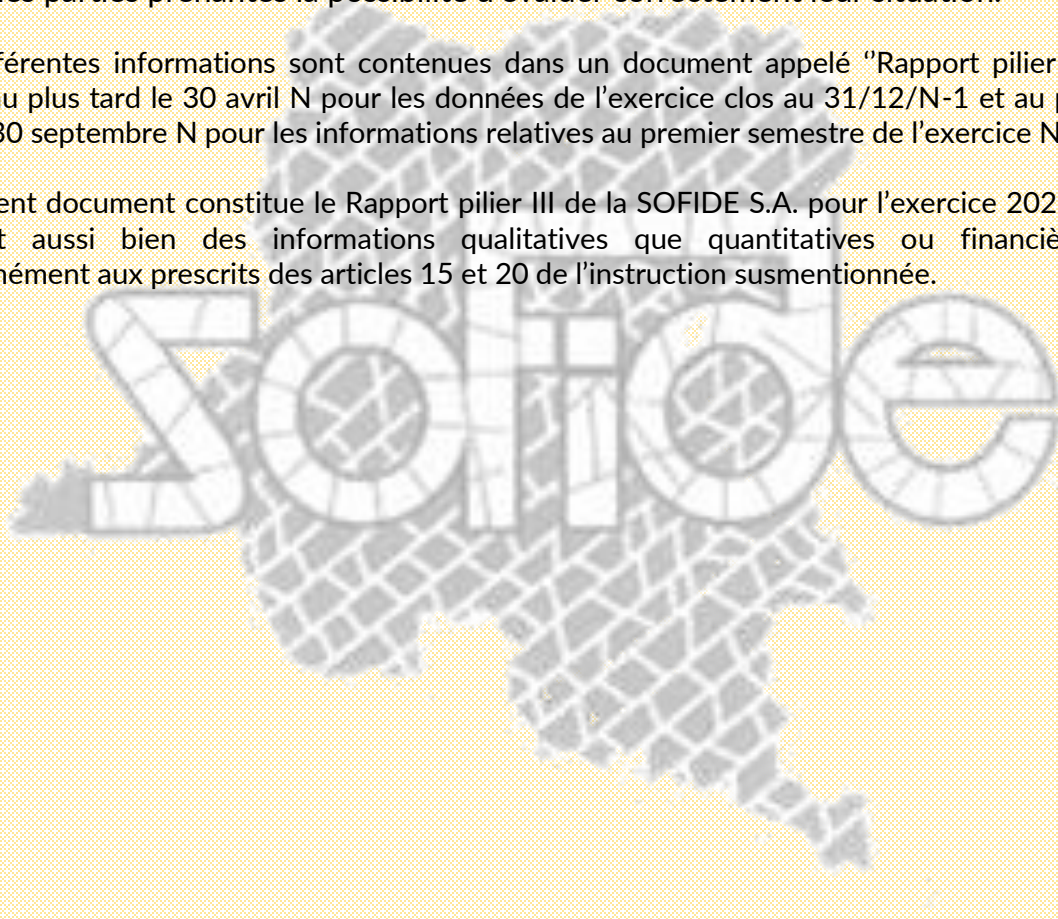
INTRODUCTION

Le présent document est établi en application de l'instruction n° 55 de la Banque centrale du Congo relative à la discipline de marché.

Il a pour objet de publier des informations fiables et actualisées, tant quantitatives que qualitatives, des Etablissements de crédit et Sociétés Financières, afin de donner à toutes les parties prenantes la possibilité d'évaluer correctement leur situation.

Ces différentes informations sont contenues dans un document appelé "Rapport pilier III" publié au plus tard le 30 avril N pour les données de l'exercice clos au 31/12/N-1 et au plus tard le 30 septembre N pour les informations relatives au premier semestre de l'exercice N.

Le présent document constitue le Rapport pilier III de la SOFIDE S.A. pour l'exercice 2025. Il contient aussi bien des informations qualitatives que quantitatives ou financières, conformément aux prescrits des articles 15 et 20 de l'instruction susmentionnée.



I. INFORMATIONS QUALITATIVES

I.1. Gouvernance de la SOFIDE S.A.

I.1.1. Brève présentation de la SOFIDE S.A.

Création, Forme juridique et Objet de la SOFIDE S.A.

La Société Financière de Développement « SOFIDE SA », est une société anonyme avec Conseil d'Administration créée par l'ordonnance-loi n° 70/001 du 09 janvier 1970, suite à l'action conjointe du Gouvernement de la République Démocratique du Congo (« RDC »), de la Banque Centrale du Congo, du Groupe de la Banque Mondiale et des Entreprises privées. Elle est une Entreprise d'économie mixte.

La SOFIDE SA a pour mission de concourir techniquement et financièrement au développement de la République Démocratique du Congo en favorisant la création, l'extension ou la modernisation des entreprises industrielles, agricoles ou autres établies en RDC. Elle peut prendre des participations dans ces entreprises sous plusieurs formes. Elle octroie des crédits à moyen et long termes, donne son aval ou se constitue caution des tiers et contracte des emprunts sous plusieurs formes.

En appui de son portefeuille, la SOFIDE SA a obtenu depuis 1992 l'autorisation de l'Autorité monétaire pour procéder à des financements à court terme. L'effort de diversification de ses produits a abouti, en début 1993, à l'obtention de l'accord de la Banque Centrale du Congo « BCC » pour procéder à des opérations de change en faveur de ses clients. Ainsi, il s'en est suivi des modifications des statuts consacrés par le Décret n° 0032 du Premier Ministre signé en date du 19 octobre 1996.

Structure de l'actionnariat

La SOFIDE SA est constituée sous forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'administration. A ce titre, elle est régie par les dispositions de différents actes uniformes de l'OHADA qui lui sont applicables, entre autres, l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Elle est une société financière de la catégorie « Institutions Financières Spécialisées ». A ce titre, elle est régie par la législation applicable aux sociétés financières en RDC, notamment la loi n° 22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit ainsi que toutes les autres instructions, circulaires et lettres de la BCC qui lui sont applicables.

Enfin, elle est une entreprise publique en ce sens que l'Etat, entant qu'actionnaire, en détient la majorité absolue du capital social. A ce titre, elle est placée sous la tutelle du Ministère du Portefeuille de la RDC.

Le capital social de la SOFIDE S.A. représente la contrevaletur en Francs congolais de 24 millions USD, divisé en 1,2 million d'actions de valeur nominale de l'équivalent en francs congolais de 20 USD chacune. Ce capital se répartit de la manière suivante:

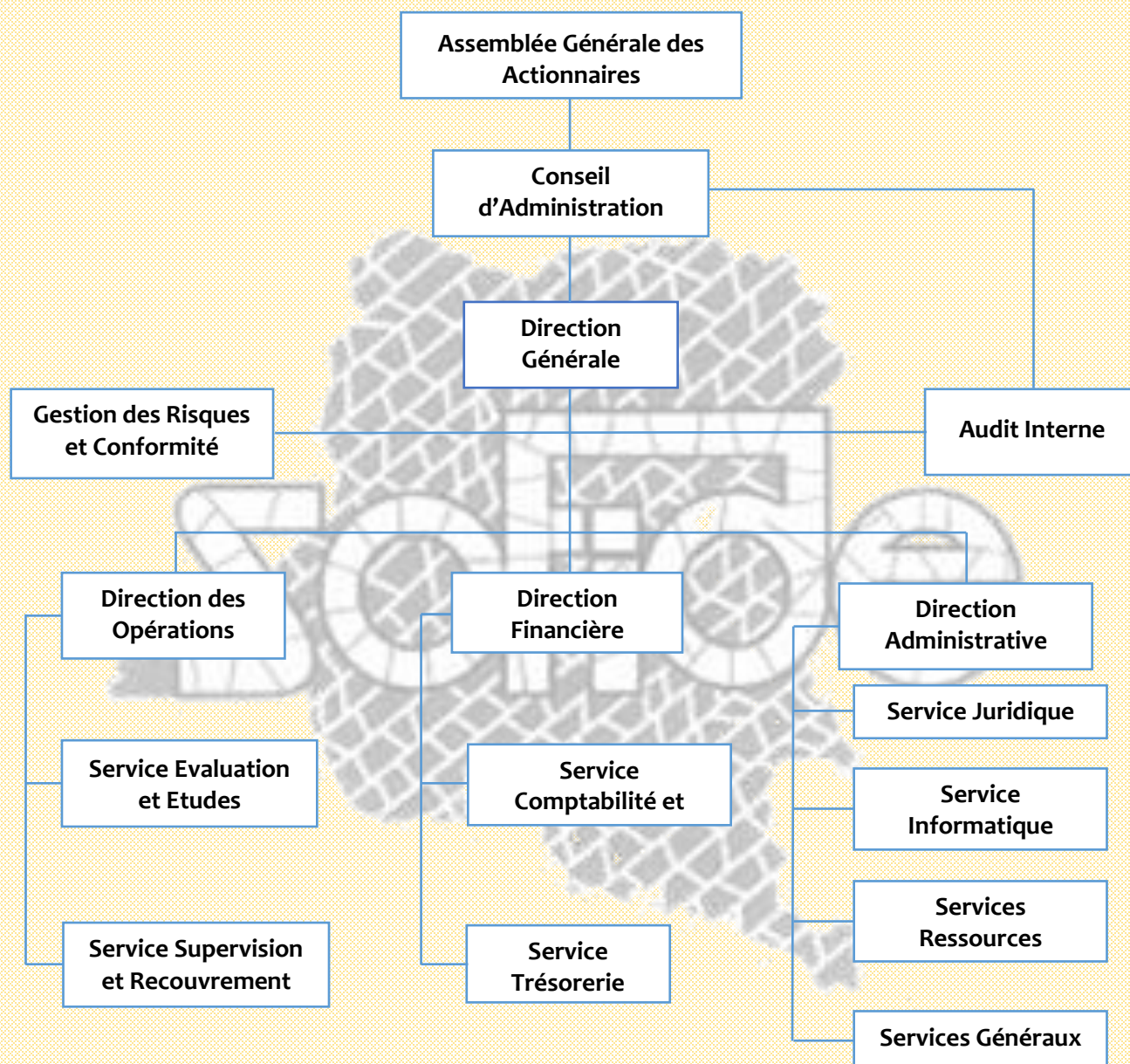
Tableau n°1 : Répartition du capital de la SOFIDE S.A.

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Montant en USD
Etat congolais	680 760	56,73	13 615 200,00
SILVERFINANCE	120 000	10,00	2 400 000,00
EQUITY BCDC	115 560	9,63	2 311 200,00
Agence Française de Développement	81 840	6,82	1 636 800,00
Particuliers-Personnes physiques	68 760	5,73	1 375 200,00
Entreprises congolaises	68 280	5,69	1 365 600,00
Autres institutions étrangères	39 720	3,31	794 400,00
Entreprises publiques	25 080	2,09	501 600,00
Total	1 200 000	100,00	24 000 000,00

Source : SOFIDE S.A.

Structure organisationnelle de l'entreprise

L'Organigramme de la SOFIDE S.A. au 31 décembre 2025 se présente comme suit :



I.1.2. Organes de la SOFIDE S.A.

Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires est l'organe suprême de la Société. Elle est la réunion des apporteurs des capitaux de l'entreprise. Elle se tient au moins une fois l'an en session ordinaire et ce conformément à ses dispositions statutaires, pour débattre des affaires de la société. Elle peut se réunir aussi en session extraordinaire lorsque les circonstances prévues pour modifier ses statuts le justifient.

Au 31 décembre 2025, les différents actionnaires de la société sont ceux repris au tableau n° 1 ci-dessus.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe délibérant de la société. Conformément à l'article 18 des statuts de la société, il est composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, actionnaires ou non, nommés par l'Assemblée Générale.

A fin décembre 2025, il est composé de sept (7) membres dont deux (2) administrateurs indépendants et cinq (6) administrateurs non exécutifs, tous des personnes physiques de nationalité congolaise.

Il s'agit de:

- **Mr Alphonse Guy RAMAZANI BARUANI KIMBWAKA, Administrateur Indépendant et Président du Conseil d'Administration**

Mr Alphonse Guy RAMAZANI KIMBWAKA est détenteur de plusieurs titres académiques en économie et finances, notamment le diplôme de doctorat en sciences économiques de l'Université de Fribourg (Suisse).

Il draine une expérience professionnelle de plus de cinquante (50) ans dans les secteurs financier et bancaire en tant que Comptable, Auditeur, Directeur, Secrétaire Général, etc. Il a piloté diverses missions de liquidation, d'administration provisoire et de redressement de plusieurs établissements financiers et bancaires de la place. Professeur des universités, il dispense divers enseignements en comptabilité, gestion et finances dans des institutions universitaires et supérieures, tant en RDC qu'à l'étranger.

- **Mr Israël MBUYAMBA MUAMBA, Administrateur Non-exécutif**

Mr Israël MBUYAMBA MUAMBA est détenteur d'une licence en Sciences Commerciales et Financières de l'Institut Supérieur des Statistiques et d'un Master en Transformation Sociale de l'Université Protestante au Congo. Il a suivi plusieurs formations professionnelles notamment en micro-finances.

Comptable de métier, il draine une grande expérience de plus de quinze (15) ans dans le domaine de la gestion des entreprises de microfinances.

- **Mr Paul KASSEYET KALUME, Administrateur Non-exécutif**

Mr Paul KASSEYET est détenteur d'une maîtrise en finance de l'Université de Quebec (Canada) et d'un diplôme d'Ingénieur Commercial des Facultés Universitaires Catholiques de Mons (Belgique).

Entrepreneur doté de grandes qualités managériales, il dispose des connaissances et d'une expérience avérée dans la gestion des entreprises, l'orientation stratégique, le développement et l'expansion des activités. Il a eu et continue à exercer les fonctions de Directeur Administratif et Financier et de Directeur Général dans plusieurs entreprises évoluant dans divers domaines : assurances, mines, transport et logistique, conseil en finances et investissements, commerce, etc.

- **Mr Willy MULAMBA, Administrateur Non-exécutif**

Mr Willy MULAMBA est titulaire de deux maîtrises : l'une en banque, finances et droit de l'Université de Paris-Saclay(France) ; l'autre en économie appliquée à l'Université de Liège(Belgique). Il a également suivi des cours supplémentaires en sciences économiques de l'Université de North Texas.

Il a longtemps œuvré dans le domaine financier et bancaire, avec une expérience de plus de 20 ans dans l'industrie mondiale des services financiers. Directeur Général des banques de la place et ancien Président de l'Association des banquiers de la RDC, Monsieur Willy MULAMBA est spécialisé dans la gestion exécutive axée sur les résultats, la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques, la négociation de transactions et les marchés locaux de la RDC.

- **Mr Jean-Baptiste MUAMBA KUNDA TSHILOBO, Administrateur Non-exécutif**

Mr Jean-Baptiste MUAMBA KUNDA TSHILOBO est diplômé de graduat en Comptabilité de L'Institut Technique de Gestion, ISTG et licencié en Electricité à l'Institut Supérieur Pédagogique et Technique.

Il en outre suivi plusieurs formations en matière de gestion des Institutions de Micro finances, notamment la tenue de la comptabilité, le développement des nouveaux produits en microfinance, l'entrepreneuriat et grands métiers en microfinance, etc.

Il a travaillé dans le domaine de la coopérative et d'épargne, occupant de postes tels qu'analyste de crédit, chef d'agence, chargé des opérations.

Il a également exercé comme expert dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel et est actuellement consultant technique dans le domaine naval et ferroviaire.

▪ **Mr John NKONO MUBUALUDIMI, Administrateur Non-exécutif**

Mr John NKONO MUBUALUDIMI est détenteur d'une licence en Economie et Gestion de l'Université de Kinshasa. Il a en outre suivi plusieurs formations professionnelles notamment sur la gestion des projets.

Spécialiste en matière de formation et d'encadrement des PME en entrepreneuriat et gestion des projets, il draine une expérience de plus de vingt (20) ans à la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) où il a exercé plusieurs fonctions dont celles de Directeur et Secrétaire Général à ce jour.

▪ **Mr Flory MOKELO MAYO, Administrateur Indépendant**

Mr Flory MOKELO MAYO est détenteur d'un diplôme de licence en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa. Il a, en outre, suivi plusieurs formations en Comptabilité et Finances, Audit et Expertise comptable, Gouvernance d'entreprises en RDC et à l'étranger.

Il draine une expérience de près de trente (30) ans dans le domaine bancaire et financier où il a exercé comme Auditeur, Assistant manager pour compte du Cabinet PricewaterhouseCoopers (11 ans) et de Cadre de Direction et Secrétaire Général pendant 10 ans dans la First Bank DRC S.A. (ex BIC).

Expert-comptable agréé, il dispense des formations dans des entreprises et banques de la place en Audit, Comptabilité et Finances.

Les Comités spécialisés du Conseil d'Administration

En conformité avec l'Instruction n°54 de la Banque Centrale du Congo relative au Gouvernement d'entreprise des sociétés financières, la SOFIDE S.A. a mis en place trois (3) comités spécialisés de son Conseil d'Administration que sont le comité des risques, éthique et conformité, le comité d'audit et le comité de nomination et des rémunérations.

Le Comité des risques, éthique et conformité est chargé d'aider l'entreprise dans la gestion des risques d'une part, et dans la surveillance du dispositif de conformité face aux différentes opérations réalisées par l'Institution.

Le Comité d'Audit est chargé de superviser et de s'assurer du bon fonctionnement de la fonction de contrôle interne de troisième niveau et, plus globalement, du dispositif de contrôle interne. En mettant en place ce comité, la SOFIDE S.A. s'assure du renforcement de sa gouvernance d'entreprise, sa gestion des risques et sa conformité

aux normes, ce qui contribue à renforcer la confiance des parties prenantes et à assurer la stabilité et la pérennité de l'entreprise.

Le Comité de nomination et des rémunérations est chargé d'assister l'organe délibérant dans la mise en place des procédures de sélection et de nomination des membres de l'organe délibérant et exécutif ainsi que les hauts cadres d'une part, à déterminer un système global de rémunération approprié au vu de la culture d'entreprise, de l'appétence au risque, des activités et de la rentabilité de l'entreprise, d'autre part.

Direction Générale

La Direction Générale constitue l'organe exécutif de l'entreprise. Elle est chargée de la gestion quotidienne de l'Institution et fait rapport régulièrement au Conseil d'Administration.

Actuellement, la Direction Générale de la SOFIDE S.A. est assurée à titre intérimaire par un collège composé de deux Directeurs, tous de nationalité congolaise.

Il s'agit de:

- **Mr Didi KIDIDI MUNZENZI, Directeur Financier**

Mr Didi KIDIDI MUNZENZI est titulaire d'une licence en Sciences Commerciales et Financières de la Haute Ecole de Commerce de Kinshasa (ex ISC).

Il a également à son actif plusieurs formations professionnelles en Audit et Expertise comptable, Comptabilité et finances, Ingénierie financière, etc. sur lesquels il draine une expérience de plus de vingt (20) ans, après avoir exercé des fonctions de Comptable, Fiscaliste, Auditeur et Analyste financier dans des entreprises et cabinets d'expertise comptable de la place.

A la SOFIDE SA, depuis neuf (9) ans, il a été tour à tour, Comptable, Chef comptable et Chef du service Comptabilité avant d'occuper sa fonction actuelle de Directeur Financier.

- **Mr Mike KOMBO MUKENDI, Directeur des Opérations**

Mr Mike KOMBO MUKENDI est licencié en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa. En outre, il compte à son actif plusieurs formations en matière économico-financière, le plus dans le domaine de l'ingénierie des projets d'investissement, de la gestion des risques des projets de développement et de recouvrement des créances des Institutions de Financement de Développement (IFD).

Après un passage dans une banque de la place, il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la SOFIDE pendant près de douze (12) ans comme Analyste Financier, en charge d'évaluation et supervision des projets, Chef du Service Evaluation et études et actuellement Directeur des Opérations.

Commissaire aux comptes

Les états financiers de la SOFIDE SA sont certifiés par Investors Advice Office (INADOF Sarl). Ce cabinet d'expertise comptable est agréé par la Banque Centrale du Congo suivant sa lettre Gouv.D.03/n°00780 du 28 août 2020.

En outre, INADOF est inscrit au tableau de l'ordre national des experts comptables de la République Démocratique du Congo (ONEC RDC) sous le numéro ONEC/SEC/17.00043.

I.2. Ressources humaines et politique sociale

I.2.1. Effectif du personnel SOFIDE

Au 31 décembre 2025, l'effectif du personnel de la SOFIDE SA s'élève à 38 employés permanents liés à l'Institution par des contrats de travail à durée indéterminée.

Au cours de l'année 2025, l'entreprise a connu une baisse d'une unité, par départ à la retraite d'un (1) cadre supérieur.

La répartition de l'effectif du personnel au 31 décembre 2025 en fonction de genre et de catégorie socio-professionnelles se présente comme suit :

Tableau n° 2 : Répartition de l'effectif du personnel par catégorie socio-professionnelle

<u>Catégorie</u>	<u>Effectif</u>			<u>Pourcentage</u>		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres de Direction	2	-	2	5%	-	5%
Cadres supérieurs	14	8	22	37%	21%	58%
Cadres moyens	6	2	8	16%	5%	21%
Agents d'exécution	6	-	6	16%	-	16%
Total	28	10	38	74%	26%	100%

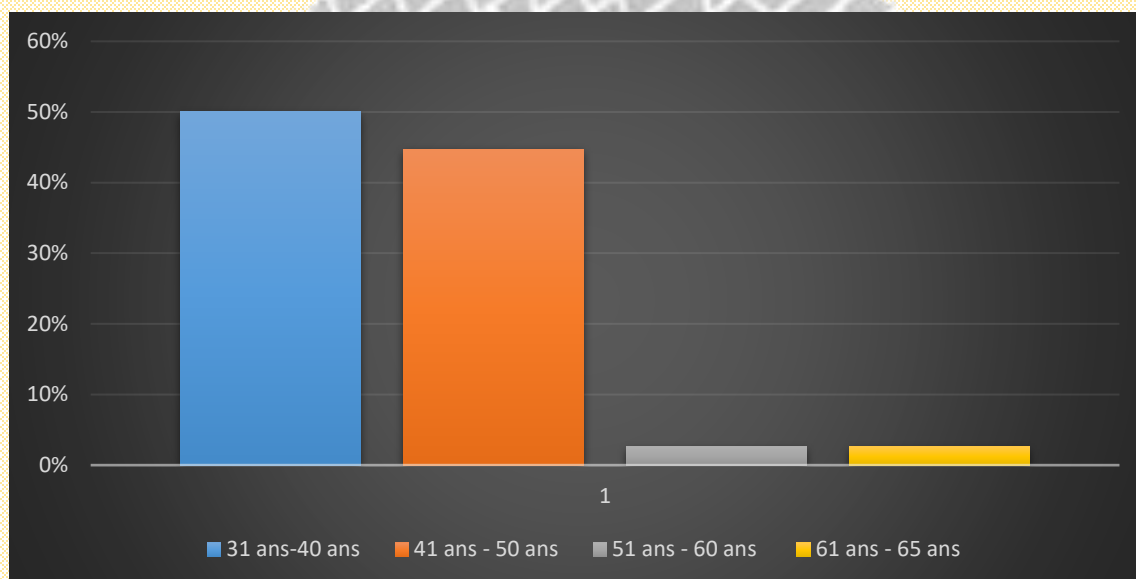
Source : SOFIDE S.A.

L'on note quand même une répartition inéquitable entre les deux genres. Un effort considérable est à fournir dans le futur afin d'atteindre un équilibre relatif entre les deux genres.

En tenant compte de la répartition par tranches d'âge, l'effectif du personnel se présente comme suit :

Tableau n°3 : Répartition de l'effectif du personnel par tranche d'âge

<u>Catégorie</u>	<u>Effectif</u>		<u>Total</u>	<u>Pourcentage</u>		
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Total
31 ans-40 ans	9	10	19	24%	26%	50%
41 ans - 50 ans	17	-	17	45%	-	45%
51 ans - 60 ans	1	-	1	3%	-	3%
61 ans - 65 ans	1	-	1	3%	-	3%
Total	28	10	38	74%	26%	100%



Source : SOFIDE

Le personnel SOFIDE est en majorité jeune, soit 85% de l'effectif est âgé de moins de 45 ans.

I.2.2. Politique Sociale de la SOFIDE S.A.

L'ensemble du personnel SOFIDE est regroupé en quatre (4) catégories socio-professionnelles au sein desquelles il est établi différents grades :

Tableau n°4 : Catégories socio-professionnelles au sein de la SOFIDE S.A.

Classe/Groupe	Catégories	Grades/Subdivisions
1 ^{ère}	Cadres de Direction	Directeur ; Directeur Adjoint ; Sous-Directeur
2 ^{ème}	Cadres supérieurs	Chef de Service Principal ; Chef de Service ; Sous-Chef de Service ; Chargé d'études
3 ^{ème}	Cadres moyens	Chef de Section Principal ; Chef de Section ; Sous-Chef de Section ; Agent qualifié
4 ^{ème}	Agents d'exécution	Agents de classe 8 ; Agents de classe 7 ; Agents de classe 6 ; Agents de classe 5 ; Agents de classe 4 ; Agents de classe 3 ; Agents de classe 2 ; Agents de classe 1.

Source : SOFIDE

Les avancements en grades s'effectuent en fonction des cotations obtenues par les agents pendant une période donnée dont les nombres d'années sont bien déterminés dans la convention collective. Ces cotations effectuées par les chefs hiérarchiques au premier et au deuxième degré, tiennent compte des critères objectifs d'appréciation de connaissances, de compétences et de comportement préétablis dans les textes sociaux de l'entreprise (règlement d'ordre intérieur et convention collective).

Il en est de même des nominations à différentes fonctions au sein de l'entreprise.

Le grade et la fonction sont les deux paramètres sur lesquels se fonde la détermination du niveau de rémunération dans l'entreprise. Hormis la rémunération mensuelle, les agents SOFIDE ont droit à d'autres avantages, notamment le pécule de congé, la prise en charge médicale par l'Employeur dans les formations médicales conventionnées établies au pays. La prise en charge médicale à l'étranger constitue une exception relevant du pouvoir discrétionnaire de l'Employeur.

I.3. Politique commerciale de l'entreprise

La SOFIDE S.A. offre à sa clientèle constituée essentiellement des PME/PMI congolaises, comme produit, le prêt à moyen terme destiné au financement des projets d'investissements, les prises de participation dans les entreprises étant suspendues jusqu'à nouvel ordre. Dans une moindre mesure, elle finance les besoins en fonds de roulement.

Les critères d'éligibilité aux prêts SOFIDE S.A. sont déterminés en fonction de la politique d'intervention en vigueur, du secteur d'activité, du plafond opérationnel, du schéma de financement, du taux d'intérêts et de la nature des garanties prédéfinis de concert avec le bailleur des fonds.

Hormis les exigences de sa politique d'intervention, du champ d'application et du choix des secteurs, la SOFIDE n'apporte son concours aux entreprises qu'en fonction des critères techniques, financiers et économiques satisfaisants.

Pour faire asseoir sa politique commerciale, la SOFIDE S.A. applique une stratégie commerciale prudente qui tient compte de ses forces et ses faiblesses, ainsi que de son environnement, pour adapter son produit à sa clientèle.

En guise des forces, elle s'appuie sur (i) sa longue expérience en matière d'évaluation et de financement des projets productifs, (ii) sa connaissance élargie des problèmes auxquels sont confrontés les PME/PMI congolaises, (iii) sa maîtrise des réalités socio-économiques des différentes provinces du pays, du milieu urbain et rural et (iv) des problèmes relevant de divers secteurs économiques du pays.

Ainsi, la SOFIDE S.A. développe toute une série d'actions tendant à mettre ses clients dans les conditions propices à l'éclosion de leurs affaires et ce, dès l'entrée dans son portefeuille - prêts.

Parmi ces actions, il y a lieu de citer l'activité de supervision des projets réalisée régulièrement par l'entreprise à travers des missions de descente sur les terrains de ses différents services et organes pour s'imprégner des réalités que traversent ses clients. Les résultats de ces actions de proximité tendent à faire bénéficier ses clients, en conformité aux dispositions réglementaires, des mesures d'assouplissement des conditions de remboursement de crédit (restructurations, différés partiels ou totaux, taux d'intérêts préférentiels par rapport à ceux pratiqués par des structures concurrentes), conseils en matière de gestion et d'affaires, etc.

I.4. Gestion du risque dans l'entreprise

Tout établissement de crédit ou société financière est confronté au risque en rapport avec l'exercice de son activité. Cette situation se pose avec acuité dans le cas de la SOFIDE S.A. dont la nature de l'activité est toute particulière du fait qu'elle opère dans le moyen et le long terme.

Le management des risques à la SOFIDE S.A. se fait au travers non seulement de certains dispositifs de gouvernance mais aussi des mécanismes de contrôle interne mis en place par les organes décisionnels de l'entreprise.

En matière de gouvernance, il y a lieu de relever l'existence de l'organe délibérant, le Conseil d'Administration, constitué et opérant régulièrement conformément à la réglementation bancaire. Au cours de ces dernières années, celui-ci a été renforcé dans son rôle de contrôle, de supervision et d'orientation des activités de la société.

A travers des rapports de gestion trimestriels et des notes circonstanciées, la Direction de l'entreprise rend compte à l'organe délibérant sur la marche de la société. Ces rapports sont sanctionnés par des décisions et des mesures d'orientation.

Quant aux mécanismes de contrôle interne existants, ceux-ci se fondent sur une série d'instructions couchées sous forme de manuel des procédures et d'autres outils tels que les notes et les instructions de service. Ces outils couvrent l'ensemble des processus internes de traitement d'opérations et visent à sauvegarder le patrimoine de l'Institution et de produire des informations fiables.

L'octroi des crédits, cœur de l'activité de l'entreprise, passe par des étapes suivantes dont l'exécution se fait par l'entremise des divers services : la réception de la demande et première sélection, le criblage (qui consiste en un examen préliminaire du dossier), l'instruction ou l'évaluation du projet proprement dite, la présentation du dossier aux organes de décisions que sont le Comité de criblage, le Comité des prêts et le Conseil d'Administration, la mise en place du crédit par la signature du contrat de prêt et le déblocage des fonds.

Ainsi, le concours de la SOFIDE S.A. aux opérateurs économiques est fonction des critères techniques, financiers et économiques que le projet ciblé devra justifier, entre autres :

- l'existence d'un marché preneur pour les produits ou services à fournir ;
- la faisabilité ou la réalisation technique de l'investissement ;
- la rentabilité financière suffisante pour rassurer le remboursement du prêts et le paiement des intérêts et commissions y afférentes ;
- l'honorabilité des promoteurs et des dirigeants ;
- l'expérience avérée du promoteur dans son activité ;
- l'existence d'une structure de gestion solide conduite par des dirigeants compétents ;

- l'exclusion d'office des opérateurs économiques mis à l'index par la centrale des risques de la BCC ;
- le respect des normes prudentielles de gestion en matière d'octroi des crédits notamment celles relatives à la division des risques ;
- l'exigence des suretés réelles (hypothèques, nantissements) et personnelles (cautions, avals bancaires, etc.) pouvant servir de garantie solide au crédit ;
- etc.

Tous ces dispositifs d'ordre institutionnels, ainsi que les mécanismes procéduraux et critères permettent donc de garantir à l'entreprise la réalisation de ses objectifs, la gestion efficace de ses ressources, ainsi que la prévention et la réduction des risques auxquels elle est exposée.

II. INFORMATIONS QUANTITATIVES

II.1. Etats financiers de la SOFIDE S.A.

La situation financière porte sur le bilan, le hors bilan, le compte des résultats et le tableau de variation des capitaux propres arrêtés au 31 décembre 2025 conformément au Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC).

Ces états financiers ont été certifiés par le Commissaire aux comptes, le Cabinet INADOF, moyennant quelques réserves.

Bilan et Hors Bilan

Actif et engagements reçus

L'actif et les engagements reçus de SOFIDE S.A. sont contenus dans le tableau ci-après :

Tableau n°5 : Actif et engagements reçus de SOFIDE S.A. au 31/12/2025 et 31/12/2024

Bilan-Actif				
Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Ecart	%
Caisses et Banque Centrale du Congo	10 799 236	9 009 530	1 789 706	20
Comptes de dépôt à vue chez les correspondants	23 554 840	34 539 532	- 10 984 692	- 32
Comptes de trésorerie et Opérations interbancaires	34 354 075	43 549 062	- 9 194 987	- 21
Crédits à moyen terme	26 077 535 127	40 789 716 347	- 14 712 181 220	- 36
Impayés sur crédits à moyen terme	17 622 806 238	21 764 856 719	- 4 142 050 481	- 19
Total Provisions sur crédits	- 9 295 036 988	- 6 353 999 199	- 2 941 037 789	46
Créances rattachées	72 347 827	62 388 514	9 959 313	16
Opérations avec la clientèle	34 477 652 204	56 262 962 381	- 21 785 310 178	- 39
Fournisseurs	93 036	19 158 928	- 19 065 892	- 100
Personnel	395 789 035	370 232 403	25 556 632	7
Etat	164 757 096	138 198 347	26 558 749	19
Débiteurs divers	11 521 555 696	13 589 687 411	- 2 068 131 715	- 15
Comptes de régularisation	20 615 224 844	14 982 232 666	5 632 992 178	38
Comptes de tiers et régularisation	32 697 419 706	29 099 509 755	3 597 909 951	12
Autres immobilisations corporelles	87 580 855 821	88 199 528 485	- 618 672 664	- 1
Amortissements sur immo corporelles	- 17 610 577 854	- 16 447 448 961	- 1 163 128 893	7
Garanties et cautionnements à moyen<	217 011 795	283 035 508	- 66 023 713	- 23
Comptes de valeurs immobilisées	70 187 289 762	72 035 115 032	- 1 847 825 270	- 3
Total Actif	137 396 715 747	157 441 136 230	- 20 044 420 483	- 13
Hors bilan				
Engagements reçus	120 049 113 589	207 239 725 362	- 87 190 611 773	- 42

Source : SOFIDE

Commentaires sur l'actif du bilan au 31 décembre 2025 :

Le total bilanciel est de FC 137,39 milliards contre FC 157,44 milliards au 31/12/2024, soit une baisse en nominal de 12%.

Les immobilisations nettes représentent la première masse de l'actif avec près de 51% contre 45% l'an dernier. Elles sont essentiellement constituées des immobilisations corporelles et financières. Cependant, elles se sont légèrement contractées du fait de la dotation aux amortissements pratiquée en 2025.

Les opérations avec la clientèle, qui représentent 25% du bilan, passent à FC 34,48 milliards, contre FC 56,26 milliards à fin 2024.

Les tiers et régularisation s'élèvent à FC 32,69 milliards, soit 24% du bilan, contre FC 29,09 milliards en 2024. Ils ont progressé de 12% par rapport à leur niveau de l'exercice passé. Le gros de cette rubrique est constitué des actifs acquis en réalisation des garanties. La trésorerie de FC 34,35 millions représente une faible valeur par rapport au total du bilan.

Passif et engagements donnés

Le passif et les engagements donnés sont contenus dans le tableau suivant :

Tableau n°6 : Passif et engagements donnés de SOFIDE S.A. au 31/12/2025 et 31/12/2024

Bilan-Passif					
Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Ecart	%	
Découverts bancaires	256 993 114	335 545 676	- 78 552 562	-	23
Comptes de trésorerie et Opérations interbancaires	256 993 114	335 545 676	- 78 552 562	-	23
Autres comptes (créditeurs) de la clientèle	47 856 348	3 220 804	44 635 544		1 386
Opérations avec la clientèle	47 856 348	3 220 804	44 635 544		1 386
Fournisseurs	2 280 962 833	2 640 194 662	- 359 231 829	-	14
Personnel	673 482 851	700 347 677	- 26 864 826	-	4
Etat	1 126 464 458	1 031 531 036	94 933 422		9
Créditeurs divers	6 064 087 688	7 199 377 388	- 1 135 289 700	-	16
Comptes de régularisation	97 775 967	70 017 454	27 758 513		40
Comptes de tiers et régularisation	10 242 773 797	11 641 468 217	- 1 398 694 420	-	12
Capital	22 080 000 000	22 080 000 000	-	-	-
Primes liées au capital et réserves	1 026 925 674	1 026 925 674	-	-	-
Report à nouveau	- 13 916 916 186	- 9 169 108 450	- 4 747 807 736		52
Résultat de l'exercice en cours	- 13 997 450 419	- 4 747 807 737	- 9 249 642 682		195
Plus-values de réévaluation	35 306 471 732	35 306 471 732	-	-	-
Provision spéciale de réévaluation	19 626 378 314	20 905 875 931	- 1 279 497 616	-	6
Fonds propres	50 125 409 115	65 402 357 150	- 15 276 948 035	-	23
Fonds d'affectation	24 098 224 665	18 485 920 727	5 612 303 938		30
Emprunts et dettes à moyen et long terme	52 203 205 156	60 762 127 571	- 8 558 922 415	-	14
Provisions pour pertes, risques et charges	308 833 545	629 824 932	- 320 991 387	-	51
Dettes rattachées	113 420 008	180 671 152	- 67 251 144	-	37
Emprunts et provisions	76 723 683 373	80 058 544 382	- 3 334 861 009	-	4
Capitaux permanents	126 849 092 488	145 460 901 532	- 18 611 809 043	-	13
Total Passif	137 396 715 747	157 441 136 230	- 20 044 420 481	-	13
Hors bilan					
Engagements donnés	59 181 537 614	97 477 979 636	- 38 296 442 022	-	39

Source : SOFIDE

Commentaires sur le passif du bilan au 31 décembre 2025 :

La première masse du passif est constituée des capitaux permanents, qui comprennent les fonds propres, les emprunts et les provisions, représentant 92% du total du bilan. Ils s'élèvent à FC 126,84 milliards contre FC 145,46 milliards en 2025.

Les comptes des tiers et régularisation représentent quant à eux 7,45% du total bilanciel, soit FC 10,24 milliards. Les plus grandes rubriques de cette masse sont les dettes envers les fournisseurs et les créditeurs divers.

La trésorerie passive est constituée des découverts bancaires auprès de quelques banques de la place. Elle représente 0,18% du total passif.

Compte de résultats

Le compte de résultats de la SOFIDE SA au 31 décembre 2025 est donné dans le tableau ci-après :

Tableau n°7 : Compte des résultats de la SOFIDE S.A. Exercices 2025 et 2024

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Ecart	%
Produits sur opérations de trésorerie&interbancaires	-	-	-	
Charges sur opérations de trésorerie&interbancaires	- 20 764 859	- 75 053 263	- 54 288 404	- 72
Produits sur opérations avec la clientèle	289 453 552	1 406 237 249	- 1 116 783 697	- 79
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-	-	-
Autres produits bancaires	6 025 195 859	9 030 107 783	- 3 004 911 924	- 33
Autres charges bancaires	- 13 367 586 568	- 8 339 749 187	5 027 837 381	60
Produit net bancaire	- 7 073 702 015	2 021 542 582	- 9 095 244 597	- 450
Produits accessoires	1 159 996 979	1 386 283 132	- 226 286 152	- 16
Charges générales d'exploitation	- 2 395 163 893	- 2 798 870 734	403 706 841	- 14
Charges de personnel	- 2 759 162 549	- 3 918 282 597	1 159 120 048	- 30
Impôts et taxes	- 41 335 309	- 168 201 945	126 866 636	- 75
Résultat brut d'exploitation	- 11 109 366 786	- 3 477 529 562	- 7 631 837 224	219
Dotations aux amortissements	- 1 765 159 684	- 1 011 117 609	754 042 075	75
Reprises sur amortissements	-	-	-	
Résultat courant avant impôt(d'exploitation)	- 12 874 526 470	- 4 488 647 171	- 8 385 879 299	187
Reprises sur provisions&recupération des créances amorties	2 057 865 699	7 257 374 316	- 5 199 508 617	- 72
Dotations aux provisions&pertes sur créances irrécouvrables	- 4 735 929 871	- 6 710 302 519	1 974 372 648	- 29
Profits exceptionnels	2 552 089 846	1 161 275 654	1 390 814 192	120
Pertes exceptionnelles	- 990 014 798	- 1 922 397 168	932 382 370	- 49
Résultat exceptionnel	- 1 115 989 123	- 214 049 717	901 939 406	- 421
Résultat avant impôt	- 13 990 515 593	- 4 702 696 888	- 9 287 818 705	- 197
Impôt sur le résultat	- 6 934 826	- 45 110 849	38 176 023	- 85
Résultat net de l'exercice	- 13 997 450 419	- 4 747 807 737	- 9 249 642 682	- 195

Source : SOFIDE

Commentaires sur le compte de résultats

Pour l'exercice 2025, l'exploitation s'est soldée par un résultat déficitaire de FC 13,99 contre FC 4,74 milliards de perte en 2024.

L'amenuisement des produits d'exploitation, conjugué à l'accroissement des charges financières relatives notamment aux lignes d'emprunts des bailleurs de fonds ont aggravé davantage la perte de l'exercice.

La trésorerie passive est constituée des découverts bancaires auprès de quelques banques de la place. Elle représente 0,18% du total passif.

Compte de résultats

Le compte de résultats de la SOFIDE SA au 31 décembre 2025 est donné dans le tableau ci-après :

Tableau n°7 : Compte des résultats de la SOFIDE S.A. Exercices 2025 et 2024

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Produits sur opérations de trésorerie&interbancaires	-	-
Charges sur opérations de trésorerie&interbancaires	- 20 764 859	- 75 053 263
Produits sur opérations avec la clientèle	289 453 552	1 406 237 249
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Autres produits bancaires	6 025 195 859	9 030 107 783
Autres charges bancaires	- 13 367 586 568	- 8 339 749 187
Produit net bancaire	- 7 073 702 015	2 021 542 582
Produits accessoires	1 159 996 979	2 084 333 668
Charges générales d'exploitation	- 2 395 163 893	- 2 798 870 734
Charges de personnel	- 2 759 162 549	- 3 918 282 597
Impôts et taxes	- 41 335 309	- 168 201 945
Résultat brut d'exploitation	- 11 109 366 786	- 2 779 479 026
Dotations aux amortissements	- 1 765 159 684	- 1 011 117 609
Reprises sur amortissements	-	-
Résultat courant avant impôt(d'exploitation)	- 12 874 526 470	- 3 790 596 635
Reprises sur provisions&recupération des créances amorties	2 057 865 699	7 257 374 316
Dotations aux provisions&pertes sur créances irrécouvrables	- 4 735 929 871	- 6 710 302 519
Profits exceptionnels	2 552 089 846	463 225 118
Pertes exceptionnelles	- 990 014 798	- 1 922 397 168
Résultat exceptionnel	- 1 115 989 123	- 912 100 253
Résultat avant impôt	- 13 990 515 593	- 4 702 696 888
Impôt sur le résultat	- 6 934 826	- 45 110 849
Résultat net de l'exercice	- 13 997 450 419	- 4 747 807 737

Source : SOFIDE

Commentaires sur le compte de résultats

Pour l'exercice 2025, l'exploitation s'est soldée par un résultat déficitaire de FC 13,99 contre FC 4,74 milliards de perte en 2024.

L'amenuisement des produits d'exploitation, conjugué à l'accroissement des charges financières relatives notamment aux lignes d'emprunts des bailleurs de fonds ont aggravé davantage la perte de l'exercice.

Cependant, il est à noter que les frais de gestion, constitués des charges générales d'exploitation et de personnel, ont été comprimées, se situant à hauteur de près de 77% de leur niveau de 2024.

En ce qui concerne les provisions, en application des dispositions de l'instruction n°16 de la BCC-modification 3, la SOFIDE S.A. a constitué des provisions de l'ordre de FC 4,7 milliards et acté des reprises y relatives de FC 1,7 milliards, soit une dotation nette de FC 2 milliards. Le reste de la reprise sur provision porte sur les charges et pertes.

Les profits exceptionnels se sont largement accrus en 2025 par rapport à 2024 de suite de quelques revenus réalisés durant l'exercice.

Etat de variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres de la SOFIDE au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Tableau 8 : Etat de variation des capitaux propres de SOFIDE S.A. au 31/12/2025

Intitulé	Solde au 01 jan 2025	Affectation résultat	Réévaluation de l'exercice	Résultat de l'exercice	Annulation et actualisation	Solde au 31 déc 2025
Capital social	22 080 000 000	-	-	-	-	22 080 000 000
Réserve légale	1 026 925 674	-	-	-	-	1 026 925 674
Report à nouveau	- 9 169 108 450	- 4 747 807 737	-	-	-	-13 916 916 187
Plus-value de Réév&Provregl	56 212 347 663	-	-	-	- 1 279 497 616	54 932 850 047
Résultat	- 4 747 807 737	4 747 807 737	-	-13 997 450 419	-	-13 997 450 419
Total Fonds propres	65 402 357 150	-	-	-13 997 450 419	- 1 279 497 616	50 125 409 115

Source : SOFIDE

Commentaires

Comparativement à la clôture de l'exercice 2024, l'on constate que les fonds propres se sont érodés de près de 23% du fait du résultat déficitaire réalisé et de l'absence de réévaluation des immobilisations à la clôture de l'exercice 2025.

II.2. Quelques indicateurs financiers

Les indicateurs financiers sont des agrégats et des ratios qui permettent de mesurer et/ou d'évaluer la performance d'un établissement financier.

Ces indicateurs permettent donc de connaître la santé financière des établissements financiers et d'effectuer des comparaisons entre eux.

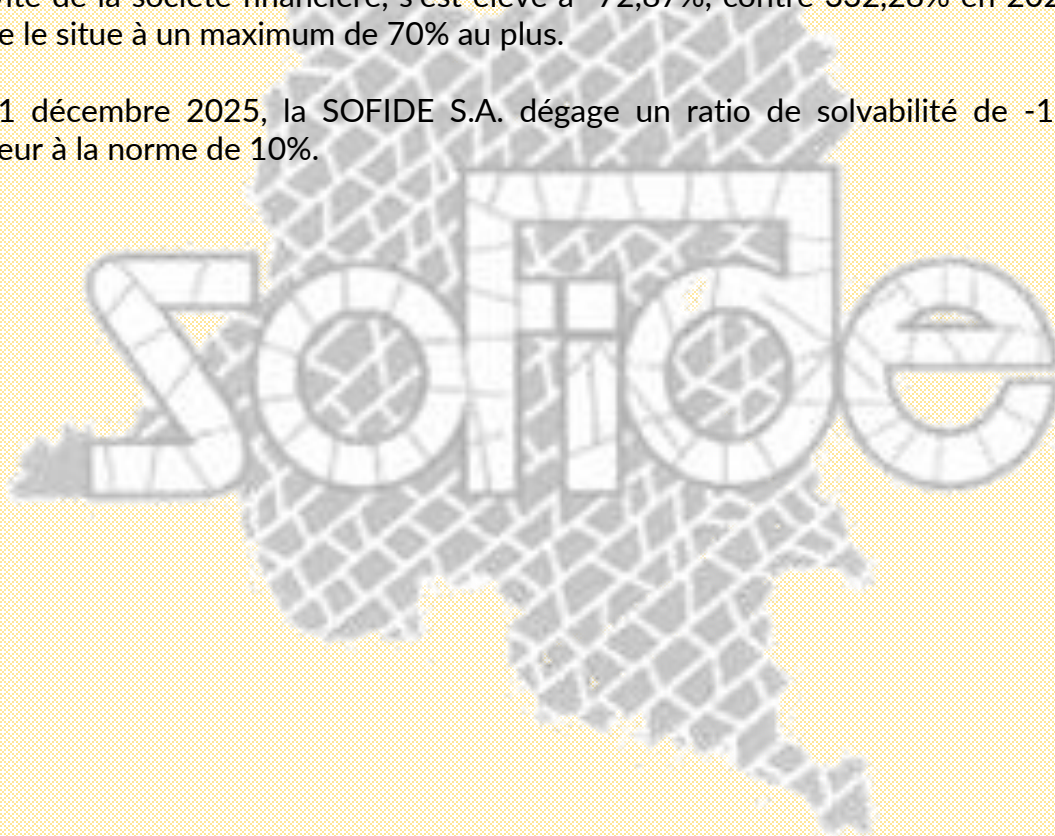
Nous en avons retenu quatre (4), à savoir la rentabilité des actifs, la rentabilité des capitaux propres, le coefficient d'exploitation et la solvabilité.

La rentabilité des actifs (return on assets, en anglais) représente ce que rapporte une unité monétaire investie dans l'entreprise, sans tenir compte de sa source de financement. La norme aimerait qu'elle soit supérieure ou égale à 20%. Au 31 décembre 2025, la SOFIDE S.A. en affiche un coefficient de $-9,37\%$ contre $-2,41\%$ à fin 2024.

La rentabilité financière (return of equity) mesure la rémunération des fonds mis à la disposition de la société financière par ses actionnaires. Pour l'exercice 2025, ce ratio affiche un coefficient négatif de $-27,92\%$ contre $-7,26\%$ au 31/12/2024. La norme le situe à un minimum de 15%.

Le coefficient d'exploitation, qui mesure l'impact des frais fixes (de fonctionnement) sur l'activité de la société financière, s'est élevé à $-72,87\%$, contre $332,28\%$ en 2024. La norme le situe à un maximum de 70% au plus.

Au 31 décembre 2025, la SOFIDE S.A. dégage un ratio de solvabilité de $-1,38\%$, inférieur à la norme de 10%.



ANNEXE : QUALITE DU PORTEFEUILLE

Montants en millions de Francs Congolais				
LIBELLE	31/12/2025	30/09/2025	30/06/2025	31/03/2025
Provisions pour crédits non recouverts	3 907	2 166	2 166	2 144
Crédits non recouverts bruts	17 623	21 058	22 588	22 816
Crédits non recouverts nets	13 716	18 892	20 423	20 672
Taux provisionnement des crédits non recouverts en %	22%	10%	10%	9%
Total crédits nets	34 405	48 225	53 876	56 255
Total crédits bruts	43 700	54 579	60 346	59 786
Fonds propres	50 125	57 482	57 820	62 442
Part des crédits non recouverts bruts/Total crédits bruts en %	40%	39%	37%	38%
Part des crédits non recouverts nets/Total crédits nets en %	40%	39%	38%	37%
Part des crédits non recouverts nets/Fonds propres en %	27%	33%	37%	33%
Total crédits non recouverts sortis du bilan	-	-	-	-

